



Point d'étape Déploiement de la fibre optique

Communauté de communes COTEAUX BELLEVUE
Communauté de communes des COTEAUX DU GIROU

Lundi 8 novembre 2021



Sabine GEIL-GOMEZ

**Président de la Communauté
de communes Coteaux de Bellevue**

Daniel CALAS

**Président de la Communauté
de communes des Coteaux du Girou**



Victor DENOUVION
Président de
Haute-Garonne Numérique



Déroulement de la réunion

Temps 1 :

- les intervenants du déploiement dans votre territoire
- Les grandes étapes du déploiement et de la commercialisation
- point d'étape départemental et communautaire
- point d'étape communautaire
- les moyens d'information et de communication
- questions/débat

Temps 2 :

- rencontres par commune avec les techniciens de Haute-Garonne Numérique et de Fibre 31

Les intervenants du déploiement

HAUTE-GARONNE NUMERIQUE



+

17 EPCI

=



- * Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 pour déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit,
- * Le syndicat intervient sur 548 communes pour plus de 500 000 habitants, (à l'exception des communes situées dans les zones où le déploiement est assuré par les opérateurs privés : communes adhérentes à Toulouse Métropole, Ramonville Saint-Agne, Muret, Plaisance du Touch et Fontenilles).

Vos interlocuteurs

- * **Victor DENOUVION**

Président de Haute-Garonne Numérique

- * **Sabine GEIL-GOMEZ, Didier CUJIVES**

Conseillers Départementaux

- * **Sophie LAY, Thierry SAVIGNY, Claude MILHAU**

(Coteaux Bellevue), **Corinne GONZALEZ, Éric VASSAL, Jean-François CASALE** Délégués

Syndicaux

- * **Les référents fibre communaux**

(élus ou agents selon les cas)

- * **Morgan HERVÉ**

Directeur général de Haute-Garonne Numérique

- * **Jean-Christophe GALY**

Directeur technique

- * **Eric DELAGNES**

Chef de projet

- * **François BRIANÇON**

Responsable communication

- * **Christophe ESTIVALET**

Technicien de secteur

FIBRE 31



- * Fibre 31 est chargé par Haute-Garonne Numérique, pour une durée de 25 ans, d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et d'organiser la commercialisation du réseau fibre
- * Fibre 31 mobilise 190 entreprises de toutes tailles dont plus de 50 % ont leur siège social en Haute-Garonne. Le déploiement représente 230 M€ injectés dans l'économie locale et 700 emplois mobilisés.

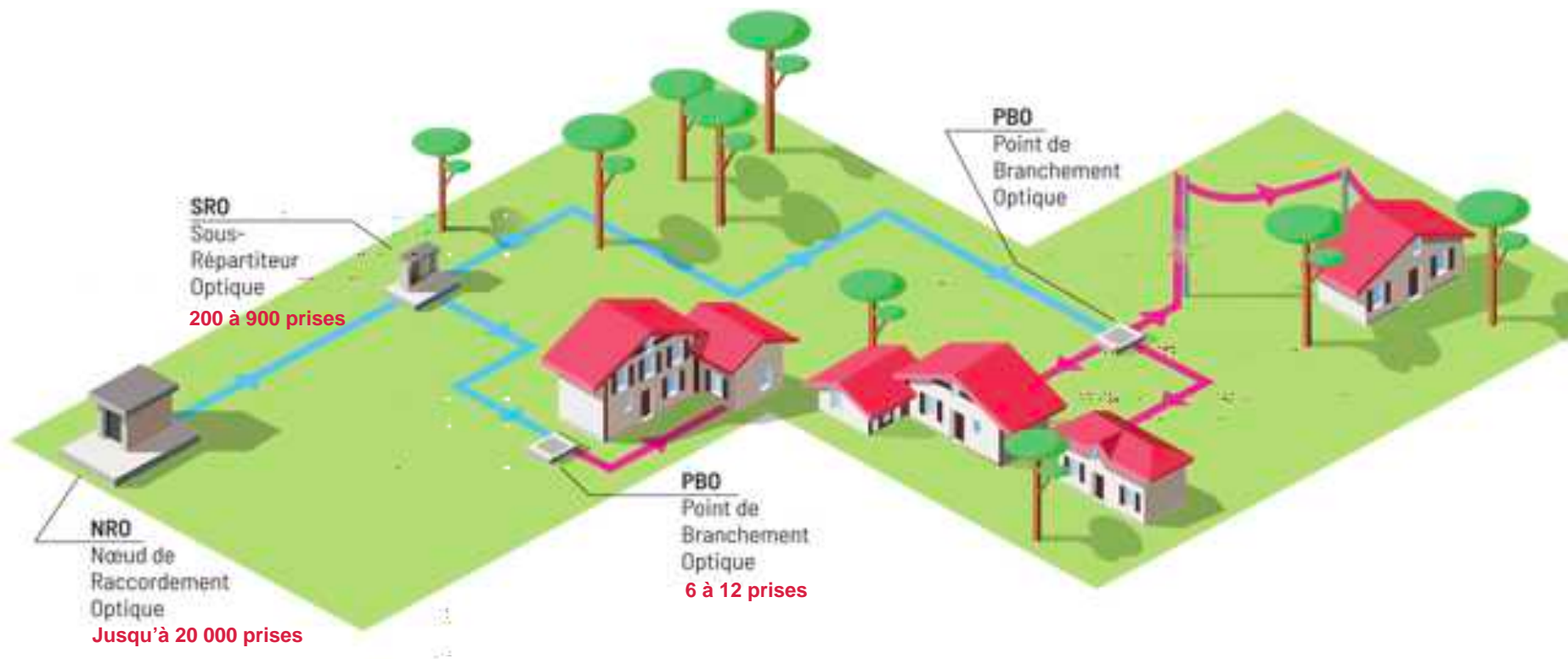
Vos interlocuteurs

- * **Lionel ANSELMO**
Directeur général de Fibre 31
- * **Delphine TES**
Directrice des relations extérieures
- * **Annabelle POIRIER**
Directrice technique
- * **Romane TELESFORO**
Chargée de communication

Les grandes étapes : Le déploiement



Le réseau est construit par zone technique indépendamment des limites de la commune



12 mois d'études et de travaux

- 

1
Relevé de BAL
Identification des projets urbains
- 

2
Choix des emplacements
Permissions de voirie
- 

3
Travaux locaux techniques
Gruitage
Electricité
- 

4
Aiguillage
Génie civil
- 

5
Tirage cable
- 

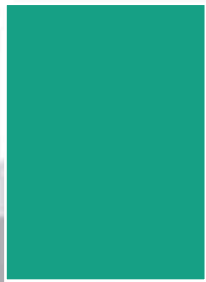
6
Mesures optiques

Dans 90 % des cas le réseau fibre utilisera les infrastructures existantes

LE RACCORDEMENT
LIAISON SOUTERRAINE OU AÉRIENNE
DANS LA PLUPART DES CAS LE RÉSEAU FIBRE UTILISERA
LE MÊME CHEMIN QUE LE CÂBLE CUIVRE

Nœud
Raccordement
Optique

Sous
Répartiteur
Optique



PBO



LE TRANSPORT
LIAISON
TOUJOURS
SOUTERRAINE

10

Point
Branchement
Optique

LA DISTRIBUTION
LIAISON SOUTERRAINE OU AÉRIENNE (POTEAUX OU FAÇADE)

Domaine privé

Domaine public

Les grandes étapes : La commercialisation



Fin du déploiement

Mois J

Période de gel incompressible de 3 mois

Ouverture de la commercialisation

Mois J + 3 mois

Vérification de l'éligibilité

Signature de l'abonnement

8 semaines
maximum

Raccordement

- ◆ *Le raccordement final, entre le domicile et le Point de Branchement Optique est effectué par le fournisseur d'accès auprès duquel l'abonnement a été contractualisé.*
- ◆ *Le fournisseur d'accès est l'interlocuteur unique de l'abonné.*



- * L'ouverture d'une zone technique à la commercialisation ne signifie pas que 100 % des prises sont immédiatement éligibles à un abonnement.
- * Les travaux de déploiement se poursuivent parallèlement à la commercialisation. L'ARCEP a fixé le seuil d'ouverture à 20 % de prises éligibles. Nous demandons à notre délégataire un taux supérieur qui peut aller au-delà de 50 %
- * Le délai maximum de complétude d'une zone technique est contractuellement de 1 an (l'ARCEP fixe cette complétude à 5 ans)

Les objectifs contractuels de la Délégation de Service Public

Les engagements de la Délégation de Service Public

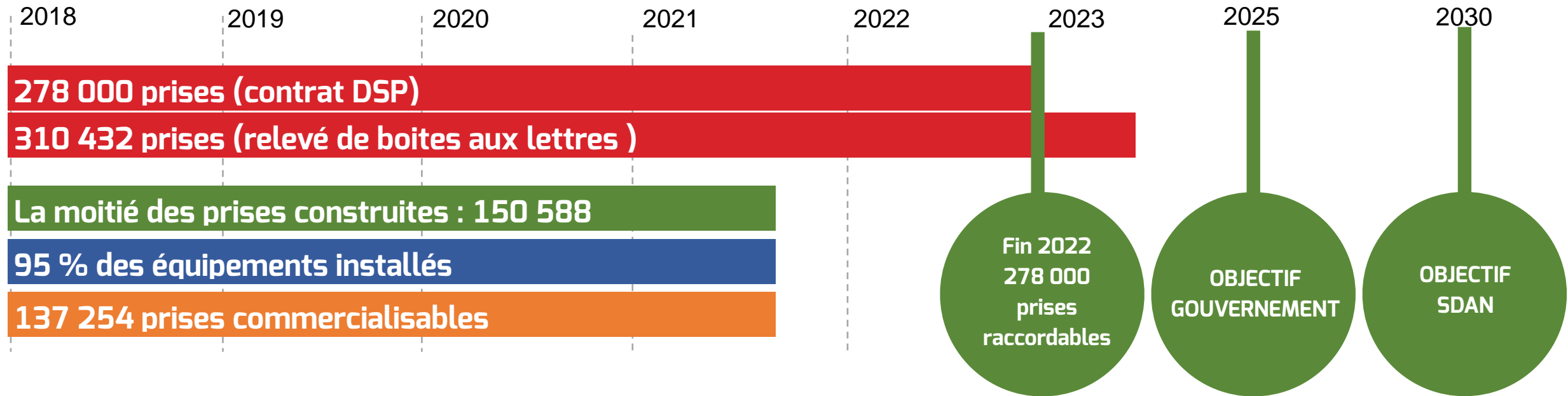
Aux termes des négociations, le conseil syndical a désigné, à l'unanimité, le 11 avril 2018, Fibre 31 comme délégataire

L'engagement de Fibre 31 s'appuie sur **un plan de déploiement ambitieux** :

- * **un raccordement de 280000 prises** au Très Haut Débit par la fibre optique, c'est-à-dire 100 % du territoire
- * **un déploiement réalisé en 4 ans** (2018-2022)

Point d'étape départemental

POINT D'ÉTAPE DÉPARTEMENTAL : LE DÉPLOIEMENT (8/11/2021)



Le rythme actuel de construction de 10 000 prises par mois va permettre de compenser les conséquences de la période Covid et d'atteindre l'objectif de 278 000 prises déployées fin 2022

POINT D'ÉTAPE DÉPARTEMENTAL : LA COMMERCIALISATION



**Les 4 principaux opérateurs
présents depuis fin 2020**

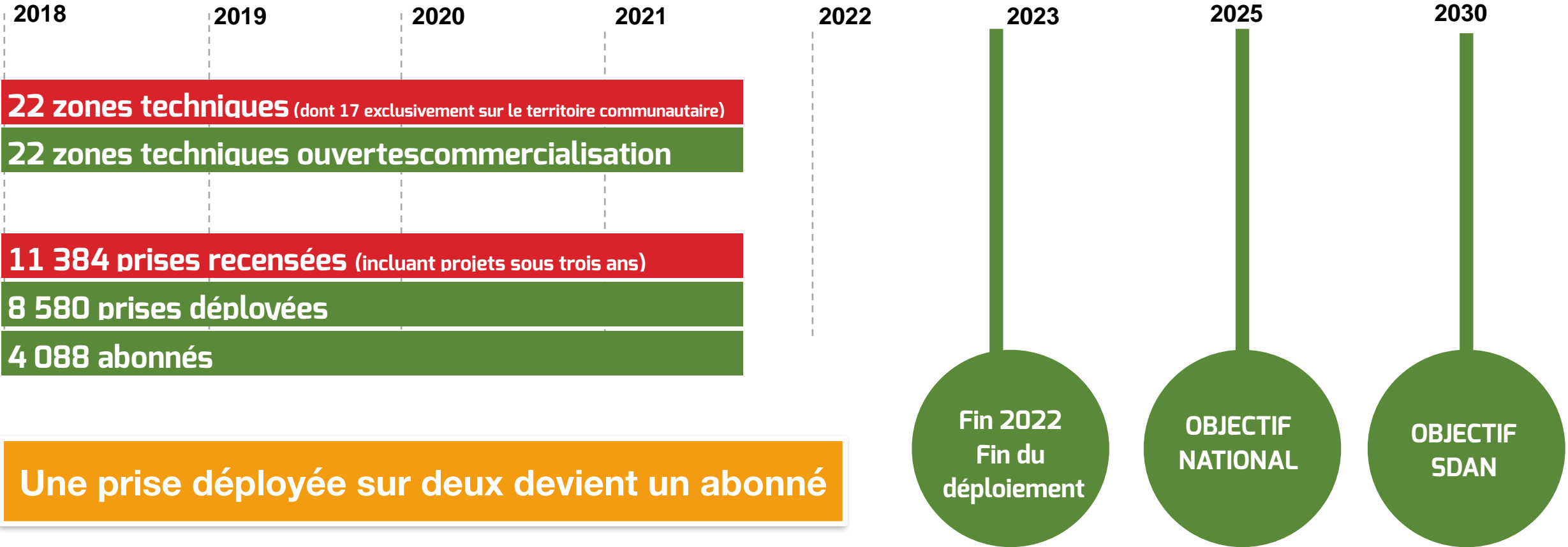
OCEN	OUVERTURE COMMERCIALE	TAUX DE PRESENCE	PART DE MARCHÉ A FIN JUIN	RANG
ORANGE	nov-19	100%	52%	1er
FREE	nov-19	100%	31%	2ème
SFR	déc-20	88%	11%	3ème
BYTEL	sept-20	90%	6%	4ème

**Selon l'Observatoire du très haut débit (2021)
30% des foyers en France n'ont accès qu'à 2 opérateurs**

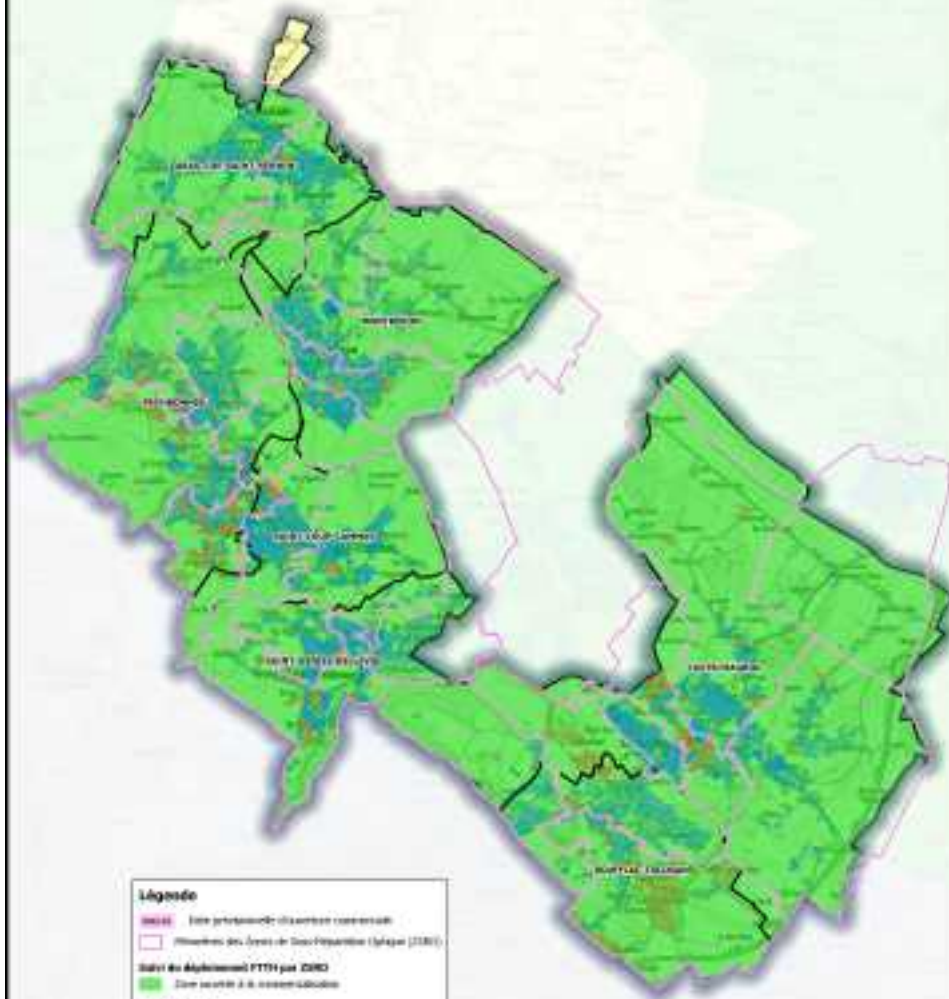
47 664 abonnés soit 35 % de taux de commercialisation (au 07/10/2021)

Point d'étape intercommunal

Point d'étape intercommunal : COTEAUX BELLEVUE



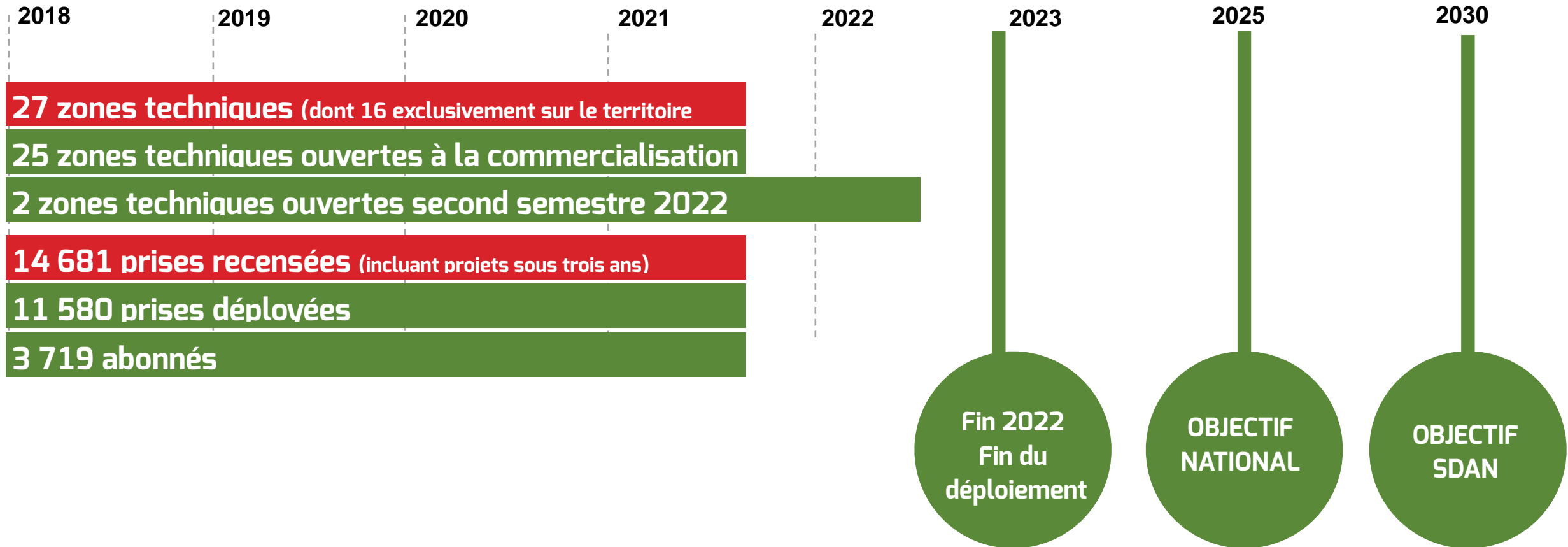
Etat du déploiement FTTH
Communauté de Communes des Coteaux Bellevue



Légende

- Etat prévisionnel d'ouvrages communaux
- Frontière des Zones de Développement Local (ZDL)
- Etat du déploiement FTTH par ZDL
- Etat des zones
- Communes administratives

Point d'étape intercommunal : COTEAUX DU GIROU





Les moyens d'informations

Au service des élus

* Portail élus

elus31.hautegaronnenumérique.fr



* Sites internet

www.hautegaronnenumérique.fr

Suivi du déploiement par zone technique

fibre31.fr

Vérification de l'éligibilité d'une adresse

* Ligne et courriel dédiés « élus » Fibre 31

05 32 93 03 00

24 plateforme.elus@fibre31.fr

* Technicien de secteur

Anselme GRAZIOLI

anselme.grazioli@hautegaronnenumérique.fr

*pour toutes les questions liées au déploiement
et au déroulement des travaux*

* Communication/information

Romane TELESFORO

romane.telesforo@fibre31.fr

François BRIANÇON

francois.briancon@hautegaronnenumérique.fr

- organisation réunions publiques, permanences

- éléments pour communication municipale

- support d'information, lettres types ...

Pour les habitants

* Sites internet

www.hautegaronnennumerique.fr

Module de contact

Carte interactive de suivi du déploiement

Téléchargement de documentation



* Sites internet

www.fibre31.fr

Module de contact thématique

Carte interactive d'éligibilité

Vidéos pédagogiques

* Le guide de l'abonné

nouvelle version novembre 2021

* Réunions publiques

Permanences

Communiqué de presse



Novembre
2021

* Nouveaux supports de communication distribués en boîtes aux lettres dans les zones ouvertes à la commercialisation

Questions / débat



AÉRIEN OU ENTERRÉ ?

CAS n°1 LE RÉSEAU EXISTANT CUIVRE EST ENTERRÉ

Le réseau FTTH utilisera les mêmes fourreaux.



Dans le cas où le réseau cuivre est enterré en pleine terre, le transport de la fibre sera assuré en aérien et des poteaux devront être mis en place.

CAS n°2 LE RÉSEAU EXISTANT CUIVRE EST AÉRIEN

Fibre 31 réalise une étude de charge pour vérifier la possibilité d'installation du réseau fibre sur les poteaux Orange existants

Si l'étude est négative, en accord avec Orange, le poteau est changé par Fibre 31.

- Dans le cas particulier où le réseau Orange utilise en aérien des poteaux exploités par ENEDIS, une étude technique est réalisée.
Si elle est négative, un poteau bois supplémentaire est accolé au poteau béton existant.

CAS n°3 LE RÉSEAU EXISTANT CUIVRE PASSE EN FACADE

Le réseau FTTH utilise le même chemin mais il faut obtenir l'autorisation de tous les propriétaires et signer une convention.

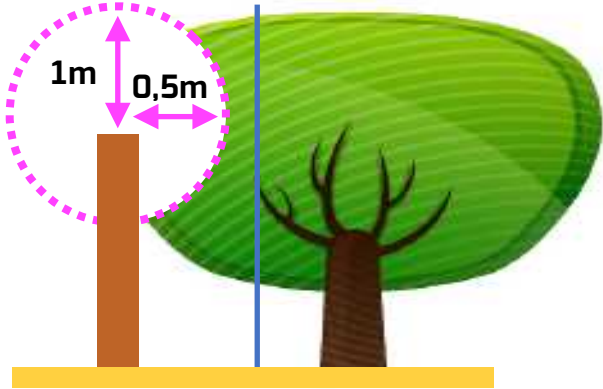
C'est une cause de fort retard. Dans ce cadre l'intervention des élus communaux est utile.



* Des fiches techniques sont disponibles sur le portail élus

L'ÉLAGAGE

Domaine public Domaine privé

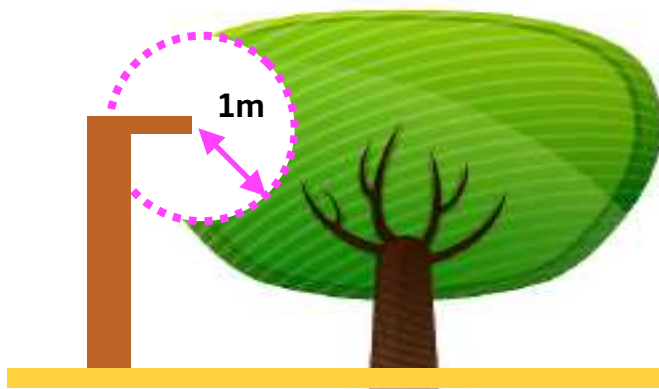


RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Trop proches des câbles, les plantations situées à proximité des réseaux aériens peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches (notamment par vent fort ou tempête) une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

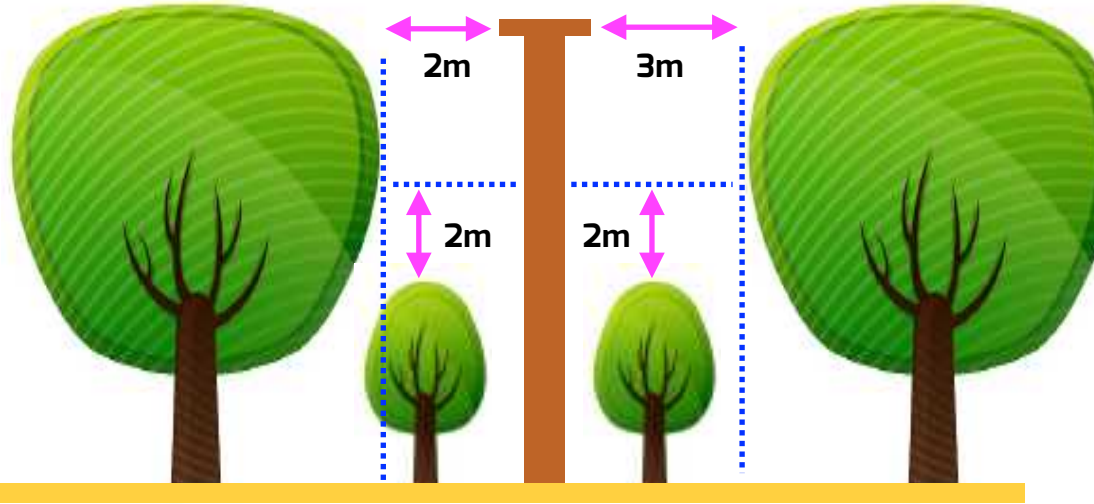
Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, privé pu public, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public : débroussaillage, coupe d'herbe, élagage

Lignes isolées



En agglomération

Hors agglomération



RÉSEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION



* Une lettre type et une fiche technique sont à votre disposition